

Conférence de presse du 20 octobre 2011

Automobile : le second appel à projets du Conseil général des Yvelines

«Véhicule intelligent - Ville du futur »



Sommaire

Alain Schmitz : « Nous préparons les emplois de demain »	3
Le second appel à projets du Conseil général des Yvelines	4
Le rôle du jury	6
Les Présidents du jury	6
La liste des membres du jury	8
Trois questions à Philippe Aussourd (président de l'AVERE)	9

Contacts presse

Adélaïde Gérard 01 39 07 86 30 agerard@yvelines.fr Alexia Borras 01 39 07 70 77 aborras@yvelines.fr



Alain Schmitz Président du Conseil général des Yvelines

« Nous préparons les emplois de demain »

« Dans les Yvelines, la place de l'automobile est historiquement liée aux deux grands constructeurs français, PSA Peugeot-Citroën et Renault, qui y sont implantés depuis le début de leurs aventures industrielles. Cette filière, avec plus de 45 000 emplois répartis dans plus de 150 entreprises, positionne notre territoire comme le premier département pour l'automobile en France.

Déterminé à soutenir cette filière, à travers notre vaste projet de Vallée de l'Automobile et de la Mobilité Durable, le Conseil général a voté en 2009 un plan de soutien de près de 220 millions d'euros dont des aides spécifiques pour l'innovation de 50 millions d'euros. Le cœur de la recherche automobile française est déjà concentré dans les Yvelines, il devient ainsi le territoire de développement et d'expérimentation des véhicules du futur.

En soutenant la mutation de l'automobile vers la mobilité du futur, et en misant sur les véhicules décarbonés, nous préparons les emplois de demain. Nos appels à projets, notre implication dans l'expérimentation SAVE (Seine Aval Véhicules Electriques) et dans la création du cluster automobile VeDeCom à Versailles Satory, illustrent cette volonté de renforcer encore l'attractivité économique des Yvelines en soutenant son principal atout : l'automobile. »

Une terre d'innovation

Automobile, aéronautique, aérospatiale, défense,... Un tiers des effectifs de la R&D privée d'Ile-de-France est concentré dans les Yvelines, soit 24 000 emplois dont plus de 13 500 chercheurs.

43 % des brevets déposés dans les Yvelines (3e département d'Ile-de-France en nombre de dépôts de brevets) concernent l'automobile et les transports.

Véhicule intelligent - Ville du futur » Le second appel à projets du Conseil général des Yvelines

Afin de conserver sa place de premier département de l'automobile en France, le Conseil général des Yvelines lance un défi aux ingénieurs de la filière : inventer le véhicule du futur.

Doté de 3 M€, le second appel à projets lancé par le Conseil général des Yvelines, après celui de 2009 sur le véhicule propre, est destiné à permettre la réalisation de démonstrateurs roulants de véhicules électriques intelligents. Cette démarche originale, organisée autour d'un véritable jury de sélection spécialiste du soutien à l'innovation, bénéficie d'un écho très favorable auprès des entreprises, en particulier des PME-PMI. Elle dynamise de facto l'attractivité économique des Yvelines puisque les entreprises lauréates devront effectuer la majeure partie de leurs travaux de R&D dans les Yvelines.

Les démonstrateurs de l'appel à projets « véhicule intelligent - Ville du futur » devront fonctionner selon deux modes alternatifs : en conduite manuelle et en conduite automatique pour permettre un déplacement du véhicule vers son lieu de stationnement sans conducteur à bord. Le jury procèdera à la sélection des dossiers mi-janvier 2012 et les lauréats seront annoncés en mars à l'occasion du Salon International de l'Automobile de Genève. Ils auront alors une année pleine pour réaliser leurs projets.

En mars dernier, le Conseil général des Yvelines a déjà fait sensation dans le Pavillon vert du Salon de Genève en présentant les véhicules urbains issus du premier appel à projets. Lancé fin 2009, il a suscité l'intérêt de plus de 50 entreprises. Les trois lauréats, Muses, Induct et Akka Technologies, ont tous enregistré des résultats très satisfaisants, tant qualitativement, en termes d'image auprès de leurs clients, que quantitativement avec l'enregistrement de commandes ou de demandes d'expérimentation lors du Salon de Genève.

Le rôle du jury

Le Conseil général des Yvelines présente le jury de son appel à projets dans le cadre prestigieux de l'Automobile Club de France à Paris, jeudi 20 octobre.

Coprésidés par Philippe Aussourd, président de l'Avere-France (association pour le développement du transport et de la mobilité électriques) et l'architecte Jean-Marie Duthilleul, membre de l'équipe de Jean Nouvel pour la consultation du Grand Paris, le jury est composé d'élus du Département et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val d'Oise, de représentants de l'ADEME, d'OSEO et des pôles de compétitivité Mov'eo et Systematic et de l'État (sous-Préfet des Yvelines, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi...).

A la clôture des pré-inscriptions du second appel à projets, le Conseil général des Yvelines a reçu 23 lettres d'intention de candidature. Plus de la moitié des candidats potentiels sont basés hors Yvelines. Ils se répartissent comme suit : 5 porteurs de projet dont 4 hors Yvelines, 14 PME dont 7 hors Yvelines, 4 Grandes Entreprises dont 2 hors Yvelines.

Composé de 18 membres, le jury rassemble donc les expertises et compétences en matière de véhicules décarbonés et de mobilité urbaine. Il se réunira le 13 décembre 2011 pour procéder à une présélection des dossiers. Les sociétés retenues passeront un oral de présentation de leurs projets le 17 janvier 2012. La sélection des lauréats se fera le jour même. Il n'y a pas de nombre de lauréats prédéfini : un ou plusieurs lauréats se partageront le fonds de 3 M€ et l'Assemblée départementale procèdera au vote des dotations courant février.

Les grandes étapes

28 octobre 2011 à 15 heures : date limite de dépôt des dossiers de candidatures complets.

13 décembre : comité de présélection des candidats.

17 janvier 2012 : grand oral des candidats - sélection des lauréats.

Février 2012 : vote de la dotation par l'Assemblée départementale.

7 mars 2012 : présentation officielle du ou des lauréats de l'appel à projets au Salon International de l'Automobile de Genève (8-18 mars 2012).



Les Présidents du jury

Philippe Aussourd, Président de l'AVERE

Association européenne pour le développement des véhicules électriques et hybrides

Elu en février dernier à la tête de l'AVERE, Philippe Aussourd est le président d'une structure qui fédère 17 associations nationales en Europe. Fondée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne après le premier choc pétrolier, elle fait partie du réseau mondial WEVA (World Electric Véhicle Association).

L'AVERE est un réseau d'experts, œuvrant pour la mobilité électrique par des actions de mise en réseau, de R&D, de partage de projets européens et multilatéraux et de lobbying. Il est également président de l'Avere-France depuis un peu plus d'un an.

Ingénieur général des ponts et chaussées, Philippe Aussourd était auparavant coordonnateur du collège Energie et Climat au Conseil général de l'environnement au sein du ministère de l'écologie. Après huit ans au ministère de l'industrie comme spécialiste de la sûreté nucléaire, il a passé plus de vingt ans à EDF où il a notamment piloté la contribution de l'entreprise au programme de véhicules électriques des années 90.

Aujourd'hui spécialiste des transports et de la mobilité, il a récemment publié des rapports sur la performance énergétique des bâtiments, sur la mise aux enchères des quotas de CO² et sur les conséquences de la crise. Il a également collaboré à une œuvre collective sur les transports en 2050.

Les Présidents du jury



Jean-Marie Duthilleul, architecte, directeur de l'aménagement à la SNCF

Jean-Marie Duthilleul, né en 1952, est architecte (École de Paris La Seine) et ingénieur (École polytechnique et École nationale des ponts et chaussées). En 1977, il s'investit sur le sujet de la ville en intégrant l'équipe du secrétariat des villes nouvelles qui anime des réflexions urbaines notamment sur la centralité, la mixité, la densité et, déjà, la maîtrise de l'énergie dans la cité.

En 1982, il est chargé de mission pour l'Exposition universelle puis en 1983 prend en charge la gestion des grands projets de l'État à Paris. En 1986, les dirigeants de la SNCF l'appellent pour structurer un atelier d'architecture. Avec Étienne Tricaud, il jette alors les bases théoriques de la conception des grandes gares contemporaines qu'il perçoit comme des territoires nécessitant à la fois une approche urbaine et une approche d'architecture : ouverture sur la ville, intermodalité, gestion des flux, lisibilité, développement des commerces et services.

En 1997, lauréat du concours international pour la gare TGV de Séoul, il crée, avec Étienne Tricaud, dans le groupe SNCF, l'agence AREP, équipe pluridisciplinaire qui s'investit dans la création de nombreuses gares et de l'aménagement urbain qui en découle tant en France qu'à l'étranger, et développe des études urbaines à grande échelle.

Jean-Marie Duthilleul a participé à la consultation du Grand Paris dans l'équipe réunie autour de Jean Nouvel. Il est par ailleurs chargé depuis février 2010 de présider le comité d'orientation du Plan Campus lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les membres du jury

Le Conseil général des Yvelines

Yves Vandewalle, Député, Vice-président du Conseil Général Jean-François Raynal, Vice-président du Conseil Général Joël Loison, Conseiller Général Michel Vignier, Conseiller Général Christian Beley, Sous-directeur du pôle économique

L'Etat

Philippe Portal, Sous-Préfet des Yvelines

Jean-Louis Legrand, Coordinateur Interministériel Véhicules Décarbonés Emmanuel Clause, DGCIS (Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services - Ministère de l'économie)

Etienne Kalalo / DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi - Ministère de l'économie)

Catherine Bobin, Trésorier Payeur Général

Les pôles de compétitivité

Michel Gigou, Directeur Général / Mov'eo (pôle de compétitivité en R&D Automobile et Transports publics)

François Cuny, Directeur Général / Systematic Paris Region (pôle de compétitivité qui rassemble 500 acteurs de l'innovation sur le thème de la conception, de la réalisation et de la maîtrise des systèmes complexes)

Autres partenaires institutionnels

Daniel Schaefer, élu Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val-d'Oise / Yvelines.

Gwenaël Guyonvarch, Directeur Régional / ADEME IDF (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

Chantal Vallade, Référente OSEO lle de France Ouest

Eric Vaysset, Directeur Général de Scientipôle Initiative (plate-forme d'initiative locale spécialisée dans l'innovation)

Trois questions à Philippe Aussourd (président de l'AVERE)

Pourquoi avez-vous accepté de coprésider le jury de l'appel à projets "Véhicule intelligent - Ville du futur" ? Qu'en attendez-vous ?

Je suis absolument ravi et fier de participer à un tel projet. C'est la première fois qu'une initiative de ce genre émane d'un département. Ce qui m'a plu dans la démarche du Conseil général des Yvelines, c'est sa façon de faire un appel à concept intégré engageant de vraies innovations dans le domaine de l'intégration des systèmes de mobilité. On veut mettre en germe des choses nouvelles. Il faut donc attendre des candidats un pas de plus dans le chemin qui nous mène vers la nouveauté. Avec des solutions d'intégration astucieuses, simples, de bon goût et pratiques. Et je suis sûr qu'il va y en avoir.

A quoi ressemblera, selon vous, la ville du futur?

Je n'ai pas d'idée claire de la façon dont la société va évoluer dans les cinquante prochaines années. On ne sait pas si elle va tourner ultralibérale, ultra bobos-frileux, ultra-écolo ou ultra-retour à la terre. Elle va sans doute être un peu des quatre à la fois et dans ce cadre là, les concepts de transport vont radicalement changer. Nos habitudes de fonctionnement aussi. L'exemple du téléphone portable et d'Internet le prouvent. De toute façon, l'homme est un animal qui se déplace énormément. Il se déplacera donc toujours... mais autrement.

Quelle sera la place de la voiture dans ce nouvel environnement ?

Elle sera un outil de déplacement d'une autre nature. On le voit avec les jeunes générations pour qui la propriété de ce moyen n'est plus essentielle pour le statut social. La voiture sera perçue comme un simple moyen de se mouvoir. C'est pourquoi le concept de véhicule partagé - mais en tout électrique (ce qui permet une gestion intégrée du système) - pourrait se développer. Par ailleurs, on aura des véhicules plus petits et à terme très différents à l'œil. Par exemple, sachant que le chauffage consomme beaucoup dans les voitures électriques, pourquoi ne concevrait-on pas des carrosseries avec de l'isolation sur le pavillon et des doubles vitrages ? Dans deux ou trois décennies, tout sera sans doute différent.